

<http://menouetsesvoinsdargonnes.fr/spip.php?article41>

C'était il y a 100 ans

De drôles de personnages...

- Revue N°37 -

Date de mise en ligne : jeudi 15 novembre 2007

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

La ville comptait autrefois des personnages hors du commun, et le journaliste de l'époque racontait leurs aventures dans un style totalement libre, amusant, voire presque satyrique.

La première histoire se déroulait dans le quartier du Château.

Au château :

Une vieille ivrognesse bien connue, après avoir disputé son mari et lui avoir appliqué sa correction bi-hebdomadaire, se mit tout à coup à fondre en larmes et à pousser de tels cris (plutôt de vrais hurlements) que les voisins épouvantés crurent à un accident et pénétrèrent dans le taudis afin de porter secours.

Ils se trouvèrent en face de l'horrible mégère qui étouffait son vieux bonhomme entre ses bras.

- Pardon, pardon, lui criait-elle, je suis une misérable, tu ne m'aimeras plus, j'vais m'pendre ou m'noyer, où tu voudras, choisis...

Et les cris continuaient de plus en plus épouvantables.

On parvint cependant à calmer la femme enragée qui ne cessait d'embrasser son époux en lui demandant pardon.

Tout est bien qui finit bien.

On peut se demander l'attitude de ladite dame quand elle lisait ce récit dans le journal local...

Une autre histoire, bien plus savoureuse, concerne cette fois-ci la ville basse, à l'époque où ceux qui avaient maille à partir avec la justice avaient un chemin rapide entre l'hôtel de ville, dans la salle de justice où ils étaient jugés, jusqu'à la prison [1] où ils étaient incarcérés.

L'anecdote a été relatée dans la « Revue de la Marne », numéro du 11 janvier 1904.

« Jeudi dernier, en sortant de la maison d'arrêt où il venait de faire un séjour, hélas trop court pour lui, le nommé Leclère Emile-Elisée avait prié le gardien-chef de vouloir bien lui réserver son souper car, ajoutait-il, « cette maison hospitalière me convient parfaitement et j'ai juré d'y passer mes jours ».

Il alla faire un tour en ville, but ou mangea les quelques sous qu'il avait en poche, puis revint sur la place de l'hôtel de ville où il ramassa un fort caillou qu'il jeta dans les carreaux de notre palais municipal.

Cet exploit accompli, Leclère alla en raconter les détails aux bons gendarmes qui le réintégrèrent aussitôt dans ses foyers, c'est à dire la maison d'arrêt.

C'est en bénissant ces messieurs de la maréchaussée que Leclère fit le court trajet de la caserne [2] à la prison, où, comme il en avait exprimé le désir, son souper l'attendait.

Trois jours plus tard, le journal relatait la parution de cet original personnage devant la justice :

Le tribunal faisant droit à la timide, mais juste requête du prévenu, le condamne à trois mois de prison et 100 F d'amende.

Il va reprendre pour 4 mois au moins possession de son château d'hiver.

Et comme le bougre n'avait plus d'argent, qui a payé les 100 F d'amende ?...

Des histoires comme celles là existent toujours, mais ne sont le plus souvent connues que de bouche à oreille. Dommage...

[1] La prison se trouvait juste derrière l'hôtel de ville.

[2] C'était la gendarmerie actuelle : les gendarmes s'étaient installés dans les locaux du relais de poste désaffectés en 1866.